

## Lumen, La Cité de la lumière

Soutenu par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole, le Cluster Lumière a décidé de lancer le projet « Lumen – La Cité de la Lumière ».

Situé à Lyon, la ville des lumières, **Lumen – La Cité de la Lumière** donnera à la filière un véritable outil d'innovation et de promotion de l'éclairage et de la Lumière au niveau International.

Ce projet immobilier de 5 500 m<sup>2</sup> environ sera localisé à Lyon Confluence, à proximité de la Halle Girard. Il regroupera des laboratoires de caractérisation, des plateformes d'expérimentations, des bureaux d'étude, des fabricants, des architectes, des installateurs, des formateurs, qu'il s'agisse de grands groupes, PME, TPE ou start-up. Il disposera d'un show-room et de démonstrateurs.

A l'issue d'un appel à projet en 2016, mobilisant plusieurs opérateurs, le jury, composé de membres du Cluster, a choisi de confier l'opération au Groupe Cardinal.

Dans le cadre de ce projet et du Contrat de Plan État-Région (CPER), des investissements en matériels scientifiques seront mis à disposition des projets des industriels. Ces investissements seront pilotés par l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État) dans le cadre d'un consortium regroupant 6 établissements et laboratoires de la Région.

**Contact :** Patrick Clert-Girard, Délégué général, (tél. 04 72 40 57 02) [p.clert-girard@cluster-lumiere.com](mailto:p.clert-girard@cluster-lumiere.com)

### A PROPOS DE

#### **Le Cluster Lumière, réseau de compétences de la filière éclairage**

Le Cluster Lumière a été créé en mai 2008 à l'initiative de cinq partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, CDO, ENTPE, Philips et Sonepar).

A travers ses 170 membres, il rassemble aujourd'hui une filière riche de métiers aussi diversifiés que des fabricants de modules d'éclairage, des bureaux d'étude, des concepteurs éclairagistes, des maîtres d'œuvre, des installateurs et des distributeurs, ...

Tous ces acteurs s'impliquent directement dans le développement de l'urbanisme des villes, des édifices, de la voirie, des commerces, de l'industrie, des bureaux et de la signalétique.

75 % des adhérents sont des PME. 70% sont localisées en Auvergne Rhône Alpes, 30% autres régions en France.

[www.clusterlumiere.com](http://www.clusterlumiere.com)



@Clusterlumiere

COMMUNIQUE DE PRESSE 9 JANVIER 2017 – ANNEXE

## Présentation de LUMEN, La Cité de la lumière

**Le Cluster Lumière rassemble les acteurs de l'éclairage sur un lieu unique pour accélérer l'innovation et renforcer la compétitivité.**

« Lumen, la Cité de la lumière » sera un site d'accueil et de services consacré à l'innovation collaborative, scientifique et technique dans le domaine de l'éclairage. Ce centre regroupera une offre complète, en réseau, de laboratoires, de centres techniques, d'industriels, et l'ensemble des acteurs de la filière de l'éclairage pour accélérer l'innovation et renforcer la compétitivité.

### **Les activités présentes sur LUMEN :**

- un laboratoire de caractérisation ;
- des plateformes expérimentales permettant d'attirer les expérimentations de recherche des laboratoires et écoles de la filière ;
- des incubateurs de start-up (en partenariat avec la Halle Girard)
- des pépinières de jeunes entreprises ;
- un hôtel d'entreprises ;
- des bureaux d'études (éclairage, concepteurs lumière, architectes d'intérieur, bâtiments, urbains...);
- des cabinets de conseils (marketing lumière, design, étude, formateurs...);
- des distributeurs, installateurs, fabricants ... ;
- des institutions, associations, organismes public.

### **Les opportunités pour les futurs locataires :**

- produire de nouvelles connaissances sur les interactions entre la lumière et les êtres vivants ;
- concevoir et expérimenter, avec les utilisateurs, des solutions d'éclairage innovantes ;
- promouvoir et déployer les meilleures pratiques d'éclairage ;
- former les acteurs d'aujourd'hui et de demain ;
- dialoguer avec la société civile et le grand public.

### **Les services partagés pour les futurs locataires :**

- des salles de réunions, de conférences et amphithéâtre ;
- des zones de détente et espaces de restauration ;
- un show-room.